



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 9 janvier 2015

Présents : Robert BLOT, Patrice CHARLET, Philippe DANIEL, Guillaume DELAMARE, Agnès LARGILLET, Pascal LE GUELLEC, Peter REYNOLDS, Christian ROBILLARD, Marie ROBILLARD, Nicolas VARNIERE,

Absents excusés : Chantal AUMERSIER, Pierre DUPRE, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Frédéric VAUTIER.

La séance est ouverte à 20h20.

COMMISSION PARCOURS

En l'absence de Pierre, le Président informe les membres du CD que le rapport annuel de la commission a été rédigé et transmis au Secrétaire du CD.

COMMISSION ARBITRES

Bruno étant absent, la parole est donnée à Nicolas. Il informe le Comité qu'il reste des places d'arbitrage sur les concours et que des arbitres sont en dessous du quota, deux arbitrages par an (décision de la Ligue de Normandie), pour rester en activité.

Le corps arbitral du CD 76 compte un arbitre Fédéral de plus en la personne de Mme. Emilie Guignon et deux arbitres assistants. Nous sommes heureux de les accueillir parmi le corps arbitral.

Nicolas propose aux membres du comité de retenir, sans plus attendre, une date pour la réunion des Arbitres et Présidents. Le samedi 18 avril est retenu, la réunion se tiendra à Pavilly, Maison pour tous François Mitterrand à partir de 09h30. Cette information sera relayée le jour de l'A.G.O du CD à Bihorel.

Suite aux difficultés rencontrées cette saison pour l'élaboration du calendrier « salle », les membres du CD 76 demandent au Président d'intervenir auprès C. VERROLLES, Président de la Ligue de Normandie, pour demander que le recyclage arbitre organisé par Denis BONFARDIN, PCRA de la Ligue, soit avancé au mois de septembre de chaque année. Mécaniquement, cela permettra d'augmenter le nombre de week-ends ouverts (1 voir 2 supplémentaires) pour organiser des compétitions dans tous les CD de la Ligue. Le Président demande au Secrétaire de se charger de ce courrier et de lui faire parvenir pour envoi à la Ligue de Normandie.

COMMISSION SPORTIVE

Patrice nous fait part que, contrairement aux années passées, lui et Guillaume n'ont pas eu de mal pour définir les quotas des archers qualifiés pour les finales « Salle » du CD (Jeunes et Adultes); bien sûr, il reste toujours des points particuliers, mais ils ont été réglés facilement pour ces deux championnats. Par contre, des erreurs ont été repérées sur le mandat du Championnat Jeunes et doivent être corrigées. La commission Arbitre est chargée de faire les remontées nécessaires au club organisateur.

Concernant le Challenge du Comité Départemental ; 20 équipes de club ont fait 3 scores pour pouvoir être qualifiées. Dans les 20 clubs pouvant être retenus, 5 n'ont pas confirmés le désir de participer à cette compétition et 1 club à qui il manque 1 score pour être qualifié. Par contre, des erreurs ont été également repérées sur le mandat du Challenge et doivent être corrigées. La commission Arbitre est chargée de faire les remontées au club organisateur.

Vous pouvez prendre connaissance du classement de votre club sur le site du CD et confirmer votre participation par mail auprès de Patrice Charlet.

Rappel :

L'organisation d'un Championnat Départemental est une **prérogative du CD**. Le club accueillant un de ces championnats doit respecter les décisions votées dans les A.G.O du CD 76 ou les décisions du Comité Directeur votées pendant les réunions. Il en est de même pour les règlements et cahiers des charges de ces compétitions qui sont disponibles sur le site du CD.

COMMISSION FORMATION ET JEUNES

Agnès est en finalisation de son calendrier formations. Elle pense pouvoir organiser un stage campagne/parcours, un stage découverte Fita et peut-être un stage matériel. Sa difficulté première, étant de trouver des cadres disponibles (BE) pour encadrer les participants, des membres lui soumettent des noms, Agnès se chargera de les contacter et de voir ce qui peut être réalisé pour aider les archers en quête de performance.

POINT FINANCIER

Chantal étant absente, Robert nous présente les comptes du CD

(.../...)



En date du 08 janvier 2015:

Société Générale compte courant : 19 442,15 €
Société Générale livret d'épargne : 8 079,50 €

Robert nous informe qu'il sera reçu avec Chantal au Département courant janvier pour présenter le dossier de demande de subvention du CD. Il rappelle que le dossier de demande de subvention « club » du Département est sur le site du CD. Ce dossier doit être retourné au Président du CD pour validation avant le 15 février 2015.

SECRETARIAT

Christian présente les devis de la société LM Communication pour l'achat de T-shirts pour les compétitions par équipes et de parapluies pour les arbitres. Les membres présents acceptent les deux devis.

À ce jour, Christian signale que deux rapports lui sont parvenus. Il demande aux retardataires de se presser pour envoyer leurs rapports et remercie Pierre et Philippe pour les leurs.

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

Robert nous indique qu'il a reçu le solde de la facture des nouvelles médailles du CD. Celui-ci s'élève à 3 646,60 €.

Il propose aux membres d'assister à l'assemblée générale de la Fédération le 28 mars 2015 et demande l'approbation de sa demande. Les membres acceptent la proposition, Robert assistera à l'AG de la Fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Prochaine réunion du Comité Directeur après l'AG le vendredi 20 mars 2015.

Le Président, Robert BLOT

Le secrétaire général, Christian ROBILLARD



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 03 AVRIL 2015

Présents : Chantal AUMERSIER, Robert BLOT, Philippe DANIEL, Guillaume DELAMARE, Bruno JOLY, Agnès LARGILLET, Pascal LE GUELLEC, Peter REYNOLDS, Christian ROBILLARD, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

Absents Excusés : Patrice CHARLET, Pierre DUPRE, Denis FOLOPPE, Marie ROBILLARD.

La séance est ouverte à 20h10

COMMISSION PARCOURS

Pour palier aux indisponibilités de P. Dupré pour raisons personnelles, le Président propose aux membres du Comité que P. Le Guellec, membre de la commission, assure l'intérim de la présidence jusqu'au retour de Pierre. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pascal ayant en charge le suivi du « Pass'Parcours » s'inquiète du peu d'inscrits. Il demande au Web master s'il lui est possible de faire un peu plus de communication sur le site du CD. Guillaume répond qu'il fera le nécessaire sous peu.

Agnès nous informe qu'un stage campagne sera organisé par le CD le 30 mai 2015, encadré par R. BAILLON et L. BRIERE sous réserve de disponibilité. Les Présidents du CD recevront une communication sur le déroulement de ce stage.

COMMISSION ARBITRES

Bruno nous donne les dates des prochains examens d'arbitre. Ils se dérouleront le 18 avril et 14 novembre 2015.

Le corps arbitral du CD compte dans ses rangs : 4 arbitres stagiaires et 5 arbitres assistants.

Les formations arbitres auront lieu aux dates suivantes : 05/09, 26/09, 17/10 et le 07/11 lieux à définir.

Nicolas nous donne les dates retenues par la Fédération, la Ligue pour les championnats salle et celles retenues par la commission sportive du CD :

- **Championnat France Salle adulte : Les 4,5 et 6 mars 2016**
- **Championnat France Salle Jeune : Les 26,27 et 28 février 2016**
- **Assemblée Générale de Ligue : 21 février 2016**
- **Championnat Ligue Salle adulte : Les 13 et 14 février 2016, l'organisation revient à un club du CD 76.**
- **Championnat Ligue Salle jeune : Les 06 et 07 février 2016**
- **Championnat CD Salle adulte & AG du CD: Les 30 et 31 janvier 2016 (Proposition d'un membre)**
- **Championnat CD Salle jeune & Challenge du CD : Les 23 et 24 janvier 2016 (Date à prendre)**

Avant de passer aux votes, les propositions de la commission concernant le CD, Nicolas et Christian rappellent aux membres du Comité que la proposition présentée lors de la dernière réunion du Comité Directeur de Ligue par le Secrétaire du CD n'a pas été retenue. Le PCRA de Ligue jugeant qu'il y a assez de dates au calendrier salle (Ouverture de septembre à mars N+1) n'a pas donné suite à la proposition du CD 76 malgré l'argumentaire exposé par le Secrétaire. Nicolas et Christian se proposent de vous consulter à ce sujet et de faire suivre à la Ligue le résultat de cette consultation.

- Proposition des dates des championnats salle du CD : **10 voix Pour et 1 voix Contre**
- Proposition d'organiser le même week-end le Chpt salle jeune et le Challenge du CD (**Pour rappel, cette proposition avait été proposée et adoptée lors de la réunion des Présidents en avril 2014**) : **11 voix Pour**
- Proposition de tenir les AGO le matin dans les clubs qui auront la charge d'organiser le Chpt salle adulte : **9 voix Pour et 2 Abstentions.**

Ces trois propositions seront soumises à votre approbation lors de la réunion des Présidents et Arbitres du 18/04/2015 organisée à PAVILLY.

Peter et Bruno signalent qu'ils seront absents à cette réunion.

Bruno nous signale les absences répétées d'un arbitre sur les concours où il devait officier. Il totalise un total pour cette saison de 3 absences à ce jour. Robert demande à Bruno de faire un courrier à cet arbitre en lui demandant de respecter ses engagements vis-à-vis du corps arbitral du CD et des clubs organisateurs. Christian prend la parole et répond au Président que bien souvent l'arbitre responsable est destinataire du mandat de la compétition dont il a la charge pour validation, mais à contrario les arbitres adjoints n'en sont pas destinataires.

(.../...)



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

(.../...)

Il précise au Président que tous les arbitres doivent recevoir le mandat et une invitation, cette disposition est réglementaire et actée dans les règlements Fédéraux. Il dénonce ce non-respect des règlements en vigueur et déplore le manque de courtoisie vis-à-vis des arbitres qui sont, avant tout des bénévoles officiants souvent gratuitement pour le bien des archers. Des voix se lèvent en écho pour appuyer les propos du Secrétaire.

Robert demande à Bruno de lui fournir la référence de l'article évoqué par Christian, Bruno lui répond que cette disposition est bien actée dans le règlement de la FFTA.

Christian profite de cette occasion pour remercier le club de Bihorel. Ce club ayant dû annuler sa compétition à cause d'une modification du règlement, a eu la courtoisie de prévenir tous les clubs du CD ainsi que les arbitres qui devaient officier sur son concours.

COMMISSION SPORTIVE

Suite à deux demandes de remboursement de frais envoyées au Président pour participation à « l'interdépartemental », la disposition mise en place par le CD et actée au PV du 1^{er} avril 2011 est reconduite cette année (15 Euros de défraiement). Les archers concernés sont priés d'adresser leur demande au Président.

Les membres du CD remercient tous les archers ayant participé à cette compétition. Guillaume vous invite à vous connecter au site du CD où vous trouverez plus d'informations sur cette journée brillamment organisée par la CHTA.

COMMISSION FORMATION ET JEUNES

Agnès nous informe que les huit jeunes inscrits en « pré-filière » passeront en extérieur la semaine prochaine.

Un stage adulte FITA intitulé « passage aux longues distances » sera organisé les 2 et 3 mai. La journée du 2 Mai sera réservée aux arcs classiques et le 3 Mai aux arcs poulies. Ces 2 stages seront encadrés par R. BAILLON et L. BRIERE..Elle se chargera d'envoyer les formulaires d'inscription dans les clubs au plus vite, vous les retrouverez aussi sur le site du CD.

Philippe nous informe de la réussite de la rencontre jeune de St Valéry, 85 jeunes ont participé à cette compétition. Il espère que cela perdurera à l'avenir pour la salle ainsi qu'à l'extérieur. Il s'étonne que le club de la CHTA, qui accueillera la 1^{ère} rencontre extérieure le 10 mai, n'ai pas encore envoyé le mandat de sa compétition.

Il nous informe d'une proposition de faire tirer les juniors à la distance de 15 mètres ce qui a pour effet mécanique d'utiliser les gymnases dans le sens de la largeur et augmente le nombre jeunes. La commission se réunira au plus vite pour étudier cette proposition de modification du règlement.

POINT FINANCIER

En date du 2 avril 2015:

Société Générale compte courant : 8 044,31 €

Société Générale livret d'épargne : 8 079,50 €

Chantal et Robert nous informent qu'ils ont déposé le dossier CNDS du CD.

SECRETARIAT

Christian informe le Comité que les parapluies qui seront distribués aux arbitres le 18 avril sont prêts chez LM-Communication. Il les récupérera la semaine prochaine. Il a envoyé un message de soutien, de la part du CD 76, à cette société suite aux événements graves qu'elle vient de traverser.

(.../...)



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

(.../...)

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- Pascal demande à revoir le règlement du Challenge du CD après la dernière édition de Grand Couronne
- Les prochaines réunions se tiendront aux dates suivantes : le 22/05, le 25/09, le 20/11 et le 08/01/2016. Si vous avez des questions ou des propositions à transmettre au Comité Directeur, prière de les adresser au Président et au Secrétaire.

La séance est levée à 23h15.

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 22 mai 2015.

Le Président, Robert BLOT

Le secrétaire général, Christian ROBILLARD



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL du VENDREDI 22 mai 2015

Présents : Robert BLOT, Patrice CHARLET, Guillaume DELAMARE, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Pascal LE GUELLEC, Christian ROBILLARD, Marie ROBILLARD, Nicolas VARNIERE.

Absents excusés : Chantal AUMERSIER, Pierre DUPRE, Philippe DANIEL, Agnès LARGILLET, Peter REYNOLDS, Frédéric VAUTIER.

La séance est ouverte à 20h15 par le Président qui nous fait part de la démission de Philippe DANIEL du Comité Départemental. Les membres et le Président regrettent la démission de Philippe et le remercient pour ces années de bénévolat au sein du Comité à la tête de la commission jeune.

Le Secrétaire demande la parole au Président et lui demande des explications sur un point inscrit à l'ordre du jour. Robert répond aux membres du Comité que le point porté à l'ordre du jour de cette réunion fait suite aux échanges de la réunion précédente. Il l'a porté à l'ordre du jour suite à la demande d'un membre.

Le Secrétaire ainsi que d'autres membres lui font part de leur étonnement et incompréhension car pour eux tout avait été dit. Ils s'étonnent que les propos tenus lors de cette réunion soient de nouveau un sujet inscrit à l'ordre du jour.

Le Secrétaire rappelle la confidentialité des débats tenus. Il demande au Président si le Comité est un lieu de censure et si l'on peut parler de tous les sujets qui concernent la vie des clubs du CD ou si le CD est juste une chambre d'enregistrement des décisions prises ailleurs car cela remettrait en cause l'indépendance des membres et du Comité.

Il précise que le CD est un des composants de la Ligue mais que le CD est un organe indépendant qui se doit de respecter les statuts de la Fédération et de la Ligue, mais qu'il a le droit et le devoir d'avoir un avis quant aux décisions prises par ces instances. Mais aussi que le CD est le représentant des clubs dans ces instances et que les propositions qui émanent des CD doivent être débattues dans les instances Fédérales et non pas balayées d'un revers de la main sous peine de voir les archers désertir les clubs et pire de voir des clubs disparaître. Qu'il a le droit de tenir au courant, les membres du Comité non élus de la Ligue, des propositions du Comité retenues ou pas par la Ligue.

Le Président précise que le membre qui lui a demandé d'inscrire ce point à l'ordre du jour a décidé de ne plus assister aux réunions du CD. Des membres lui font remarquer que cette situation est anti-statutaire, qu'un membre absent trois fois de suite sans motifs valables est démissionnaire de fait. Que si cela devait être, ils seront contraints de lui demander à regret sa démission du Comité.

Suite à ces échanges, les membres font part au Président des dysfonctionnements de certaines commissions du CD. Ils font aussi le constat que depuis la nouvelle mandature, le CD n'a fait que très peu d'actions de formation en faveur des archers du Département. Que cette situation est anormale puisque le CD se doit de développer et promouvoir le Tir à l'Arc auprès du public et de proposer des formations aux archers du Département.

Ils regrettent cette situation et l'absence d'Agnès ce jour. Ils auraient aimé échanger avec elle sur plusieurs propositions de stages par des formateurs diplômés et sur le fonctionnement de sa commission qui est devenue moribonde au fil des ans.

Les membres proposent au Président de réunir le Comité pour aborder de nouveau ces sujets, afin de résoudre rapidement tous ces problèmes. Le Président propose une réunion extraordinaire de tout le Comité le samedi 06 juin à Yvetôt.

COMMISSION PARCOURS

Pascal nous fait part de ses inquiétudes sur le « Passparcours ». Peu d'inscriptions à ce jour. Il demande à Guillaume de refaire une relance sur le site.

COMMISSION ARBITRES

Nicolas nous informe que le calendrier salle est validé par le CD, par contre il s'étonne que quatre clubs n'ont pas validé leurs concours sur le site Fédéral, c'est peut-être dû au fait que le site soit en construction. De même, les résultats des compétitions ne sont pas consultables. Trente-quatre arbitres étaient présents lors de la réunion

(.../...)



(.../...)

du 18 avril à Pavilly. Il informe le Comité que le CD aura en charge d'organiser le championnat salle jeune de la Ligue en 2017 (environ 28 cibles), que les résultats du dernier examen arbitre ne sont toujours pas connus.

Suite à la dernière réunion des arbitres formateurs de Ligue, Bruno nous informe que les arbitres assistants ne satisfaisant pas à l'examen d'arbitre Fédéral dans l'option choisie resteront arbitres assistants.

COMMISSION SPORTIVE

Patrice propose un nouveau mode de calcul des quotas pour les phases finales des championnats en salle. Il présentera ses travaux en début de saison salle.

COMMISSION FORMATION ET JEUNES

Agnès étant absente, Robert nous informe qu'il a reçu une facture de la Ligue concernant l'engagement de sept jeunes archers du CD sur un concours organisé par la Ligue. Il avoue aux membres présents qu'il a pris connaissance de celui-ci à la lecture du courrier d'inscription envoyé par Agnès à la Ligue.

POINT FINANCIER

Chantal étant absente, Robert nous présente le solde des comptes au 21 mai 2015

Société Générale compte courant : 6 493,02 €

Société Générale livret d'épargne : 8 079.50 €

SECRETARIAT

Rien

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

La séance est levée à 23h45

Prochaine réunion du Comité Directeur le samedi 06 juin.

Le Président, Robert BLOT

Le secrétaire général, Christian ROBILLARD



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU SAMEDI 6 juin 2015

Présents : Chantal AUMERSIER, Robert BLOT, Patrice CHARLET, Guillaume DELAMARE, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Pascal LE GUELLEC, Christian ROBILLARD, Nicolas VARNIERE.

Absent s excusés : Pierre DUPRE, Agnès LARGILLET, Peter REYNOLDS, Marie ROBILLARD, Frédéric VAUTIER.

Le Président ouvre la séance à 09h15. Il rappelle pourquoi le Comité a décidé de se réunir et cède la parole au Secrétaire.

Christian précise qu'il regrette l'absence d'Agnès, mais que lors de la réunion précédente, de nombreux problèmes de fonctionnement de la commission jeune et formation avaient été évoqués, que les membres présents avaient souhaité la séparation en deux de cette commission afin de la rendre plus vivante et moins lourde à gérer. Il rappelle que lors de la réunion du 22/05/15, le Comité avait décidé de pourvoir au remplacement de P. DANEL démissionnaire du Comité et au remplacement d'Agnès à la présidence de ladite commission.

Il propose aux membres présents de passer au vote de la proposition (Séparation de la commission Formation et Jeune).

Résultat du vote :

Pour = 09

Contre = 00

Abstention = 00

La création des deux commissions est actée à partir de ce jour.

Il demande aux membres présents qui se portent candidat aux postes vacants.

D. FOLOPPE propose sa candidature à la présidence de la commission Jeune et M. ROBILLARD, absente de la réunion représentée par N. VARNIERE, propose sa candidature à la présidence de la commission Formation.

Il propose aux membres présents de passer au vote.

Résultats des votes :

Présidence de la commission Jeune, Denis FOLOPPE étant le seul candidat

Pour = 09

Contre = 00

Abstention = 00

Présidence de la commission formation, Marie ROBILLARD étant la seule candidate

Pour = 09

Contre = 00

Abstention = 00

Les deux candidats sont élus à la majorité des membres présents.

Les membres demandent à Robert d'informer Agnès de la nomination de Marie à la présidence de la commission formation et de la nomination de Denis à la présidence de la commission jeune.

Les membres présents souhaitent que les commissions travaillent ensemble afin de mener une politique cohérente et efficace pour améliorer la pratique du tir à l'arc dans le Département. Ils demandent et actent que la pré-filière intègre la commission jeune. Ils souhaitent le rapprochement des commissions dans les actions engagés par le CD vis-à-vis des archers.

(... /...)



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

(... /...)

Afin d'avancer dans les débats, les membres se proposent de passer au point suivant de l'ordre du jour. Marie étant absente, Guillaume se charge de présenter les propositions de stages reçues de L. BRIERE. Chantal et Robert s'étonnent de ne pas avoir reçu les propositions. Christian informe le Comité que tous les documents ont été transmis en PDF avec l'ordre du jour à tous les membres sans exceptions. Patrice précise à Robert et Chantal que le document faisait six pages et qu'ils ont dû oublier de l'imprimer en entier.

Guillaume reprend la parole pour continuer la présentation des stages que Loïc se propose d'organiser pour les archers du CD. Il précise que ces stages s'adressent à tous, que l'on soit archer compétiteur ou pas. Chantal lui demande si Loïc a fait un chiffrage du coût des stages. Guillaume avoue ne pas avoir connaissance du coût des propositions de Loïc. Il évoque un chiffre et demande à Chantal si la somme rentre dans le budget du CD. Chantal répond que la somme évoquée par Guillaume rentre dans le budget du CD pour 2015. Qu'il est envisageable et possible d'organiser les six stages prévus par Loïc dans son calendrier de formation.

La proposition d'organiser six stages jusqu'à fin 2015 est votée à l'unanimité des membres présents.

Le comité charge Marie de reprendre contact avec Loïc pour fournir au Comité un chiffrage du coût des six stages.

Le Comité décide d'une participation de 10 € par archer adulte et de la gratuité pour les enfants, mais les enfants devront valider leur inscription par un chèque de caution de 10 €.

POINT FINANCIER

En date du 05 juin 2015:

Société Générale compte courant : 6 685,62 €

Société Générale livret d'épargne : 8 079,50 €

Chantal nous informe que le CD n'a reçu encore touché de subventions pour la saison 2015. Elle se propose de nous faire un point d'étape des dépenses des commissions du CD.

Récompense : 2 000 €

Manifestation : 5 100,38 €

Interdép : 2 478 €

Formation entraîneur : 200 €

Commission arbitre : 7 555 €

Commission jeune : 915 €

Commission formation : 63 €

Fourniture : 342,45 €

CRJS : 319,60 €

Frais financier : 30 €

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 11h45.

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 03 juillet.

Le Président, Robert BLOT

Le secrétaire général, Christian ROBILLARD



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 03 JUILLET 2015**

Présents : Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Frederic VAUTIER, Denis FOLOPPE, Nicolas VARNIERE, Pascal LEGUELLEC, Bruno JOLY, Agnès LARGILLET, Marie ROBILLARD

Absents excusés : Pierre DUPRE, Christian ROBILLARD, Patrice CHARLET, Guillaume DELAMARE

La séance est ouverte à 20h par le Président qui rappelle que les dates des réunions sont planifiées 1 an à l'avance.

COMMISSION ARBITRES : Bruno JOLY et Nicolas VARNIERE

Point Calendrier : Diffusion du calendrier à l'ensemble des arbitres. Il reste encore des places disponibles pour certains concours. Pour s'inscrire sur un concours prendre contact avec Nicolas VARNIERE.

Recyclage arbitre : 10 et 11 Octobre 2015

COMMISSION SPORTIVE : Pascal LEGUELLEC

Règlement challenge : réécriture du premier article : présélection sur les 3 meilleurs résultats de l'équipe et suppression de la notion de remplaçant. Finalisation du règlement pour la prochaine réunion.

Dotations CD76 championnat 3D et Nature : Dotation de 500 euros pour le championnat 3D et 300 euros pour le championnat Nature. Mise à jour sur le site du CD

Chronotir : achat de 4 chargeurs et 2 télécommandes

Peson : Demande de devis pour l'achat d'un nouveau peson

COMMISSION JEUNES : Denis FOLOPPE

Transmission de la liste des participants à l'ensemble des présents.

Transmission des dates de la présélection par Thierry Mary : 07 Octobre 2015 à Pavilly. Agnès informe qu'elle aurait bien aimé être prévenue avant cette décision afin de valider la disponibilité ou non des infrastructures de Pavilly. En attente retour club de Pavilly.

Dates retenues : 28 octobre, 18 novembre, 09 Décembre, 06 janvier, 20 janvier, 24 février, 23 Mars, 06 avril, 04 mai, 22 juin. Lieu communiqué ultérieurement

Stage sensibilisation FITA : 14 au 16 Mai à Houlgate

Envoi d'un mail aux présidents et archers pour leur communiquer la date de présélection et les dates approximatives de formation courant juillet et début septembre.

Charte et objectifs préfilères : présentation et diffusion de ceux-ci aux membres du CD. Point qui sera évoqué à la prochaine réunion

Actions :

Denis FOLOPPE transfère le mail aux membres du CD concernant les dates de formation et des objectifs de la préfilère. Robert BLOT prend contact avec le président de Saint Romain de Colbosc concernant le retour des chèques et les conventions signées

Agnès LARGILLET doit fournir le bilan de la préfilère pour remboursement du CD si assiduité des participants.

Mandat extérieur jeune : Mise à jour sur site du CD une fois que celui-ci sera validé par l'ensemble du CD.

COMMISSION FORMATION ET PARCOURS : Marie ROBILLARD / Pascal LEGUELLEC

Choix du BE : Vote du BE à la prochaine réunion. BE présentés : Maxime NIGAUD, Thierry MARY, Entraîneurs 2, Loïc BRIERE.

Stages adultes :

1 stage prévu pour 2015 : Réglage matériel le 11 Novembre à Yerville. Demander à Maxime NIGAUD, Thierry MARY, Loïc BRIERE un projet de stage ainsi que le budget.

Préparer un questionnaire destiné aux archers pour connaître les thèmes de stage qu'ils souhaiteraient avoir.

POINT FINANCIER : Chantal AUMERSIER

Société Générale compte courant : 6 212, 98 €

Société Générale livret d'épargne : 8 079,50 €



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

En attente des subventions.

SECRETARIAT : Robert BLOT

Rappelle que les CR des réunions du 22 mai et 06 juin doivent être envoyés à l'ensemble des membres. Frederic VAUTIER se charge de faire un tableau de l'inventaire des différentes choses possédées par le CD et contacte les absents de ce jour pour leur demander ce qu'ils ont en leur possession.

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

Mise à jour du calendrier des dates de réunion 2015 sur le site du CD.

Tour de table :

Certains membres du CD déplorent le problème de communication au sein du CD.

Certains membres regrettent que des décisions prises à la dernière réunion soient remises en cause à la réunion suivante.

Certains membres indiquent que la diffusion des CR est tardive.

La séance est levée à 23h00

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 25 Septembre.

Le Président, Robert BLOT

La secrétaire de séance, Marie ROBILLARD



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 25 septembre 2015**

Présents : Chantal AUMERSIER, Robert BLOT, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Pascal LE GUELLEC, Christian ROBILLARD, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

Absents excusés : Patrice CHARLET, Guillaume DELAMARE, Agnès LARGILLET, Peter REYNOLDS, Marie ROBILLARD.

COMMISSION ARBITRES

Nicolas nous informe que le calendrier fédéral pour l'extérieur est ouvert sur le site de la FFTA depuis septembre. Il propose au Comité d'organiser la réunion des Présidents et Arbitres au mois d'octobre, le samedi 24 de 09h00 à 12h00. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement. Qu'il reste des disponibilités dans le calendrier d'arbitrage hivernal sur les concours de Préaux et Roy Guillaume.

Bruno nous fait part que neuf archers suivent la formation arbitre dont un jeune. Deux arbitres stagiaires préparent l'examen d'arbitre fédéral. Deux arbitres fédéraux préparent un autre module. Il informe le Comité que la Fédération s'inquiète des résultats obtenus lors du dernier examen. Qu'elle envisage de dispenser une formation aux arbitres formateurs et de vérifier les questions posées lors des examens car certaines sont du niveau « arbitre international ».

COMMISSION SPORTIVE

Bruno est missionné pour réécrire l'article 1 du règlement du Challenge du Comité Départemental Salle.

COMMISSION JEUNES

Robert prend la parole et informe le Comité que trois jeunes archers n'ont toujours pas acquitté la facture de leur inscription à la pré-filière pour la saison 2014/2015. Il demande aux membres du Comité s'il doit faire une relance au Président des jeunes archers. Les membres le mandatent pour réclamer les sommes dues. Qu'il a renouvelé la convention avec la Ligue pour l'encadrement de la pré-filière par les BE en 2015/2016 et cède la parole à Denis.

Denis nous informe des points suivants :

- Qu'il n'a aucun retour d'inscription en pré-filière pour la saison 2015/2016. Il a fait une relance auprès des Présidents et des jeunes.
- Qu'il n'a pas de retour sur les remboursements pour la pré-filière 2014/2015 (**Pour rappel** : participation de 100 € par jeune, remboursement par le CD de 50 € si assiduité du jeune pendant la saison).
- Qu'il a rédigé une chartre du jeune archer en pré-filière
- Qu'il va réécrire les mandats des « compétitions jeune » (Salle et extérieur) pour la prochaine réunion.

COMMISSION FORMATION, PARCOURS

Marie étant absente, elle a demandé à Christian de présenter les propositions de stage reçues de M. L. Brière, Breveté d'état. Il commence à présenter les thèmes des stages et les dates retenues dans le projet. Robert et Denis l'interrompent et lui demande si Marie à réserver le gymnase du CRJS de Yerville pour le 11 novembre. Christian s'étonne de la question, il demande à Robert s'il a bien rédigé l'ordre du jour de cette réunion, s'il a bien signé et lu les deux derniers PV des réunions du CD. Il précise qu'il en a marre de refaire les réunions passées à chaque nouvelle réunion, que cela lui casse « les c.....s ». Chantal lui demande si Marie a contacté M. T. Mary, il répond à Chantal que oui contact a été pris par Marie (Mail). Qu'elle attend toujours la réponse de Thierry. *Chantal et Robert lui disent que ce n'est pas vrai. Que Thierry leur a dit qu'il n'avait pas été contacté par Marie. Excédé des propos tenus par Robert et Chantal, Christian téléphone à Marie pour avoir confirmation des faits. Marie lui confirme qu'elle a laissé un message sur le portable de Thierry plus un mail que celui-ci n'a pas répondu à ce jour. Il en fait part aux membres du Comité, il réitère ses propos et informe le Comité qu'il démissionne ce jour du poste de Secrétaire général du CD, du Comité Départemental, du corps arbitral et du Comité de la Ligue de Normandie n'ayant pas de temps à perdre bêtement dans des réunions. Il quitte la salle pour aller se détendre.

* (Robert) Contrairement à l'allégation émise ci-dessus par Christian, le Président a eu Thierry Mary au téléphone pendant qu'il était en congé et lui a dit qu'il n'avait pas eu de demande à ce moment précis (courant juillet), un point c'est tout. Le mail de confirmation demandé à Marie par Christian à la suite n'a pas à ma connaissance été envoyé comme prévu, sans pour autant remettre en cause la bonne foi de la présidente de la Commission Formation.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

(Guillaume) Marie a transféré le mail (daté du 15 juillet) le 30 septembre à l'ensemble des membres du CD confirmant ce qu'elle avait dit par téléphone le jour de la réunion.

POINT FINANCIER

En date du 19 septembre 2015:

Société Générale compte courant : 10 365,81 €

Société Générale livret d'épargne : Idem à la dernière réunion

Chantal précise que nous attendons la subvention du CNDS et le reversement par la FFTA de la part licences CD.

SECRETARIAT

RAS

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

Proposition de Denis de coopter des archers au Comité Directeur

Proposition de Robert d'élire des nouveaux membres au Comité Directeur lors de l'assemblée générale ordinaire.

La séance est levée à 22h25

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 20 novembre.

Le Président, Robert BLOT

Le secrétaire général, Christian ROBILLARD

M. ROBILLARD Christian
Secrétaire général du CD 76 de tir à l'arc
223 rue de Paris
76800 Saint Étienne du Rouvray

À

M. BLOT Robert
Président du CD 76 de tir à l'arc
Im châtaigniers2, Domaine du chapitre
76420 Bihorel

Saint Étienne du Rouvray, le 26 septembre 2015.

Monsieur le Président,

Lors de la réunion du Comité Directeur du 25 septembre 2015, je vous ai informé que je démissionnais du poste dont vous m'aviez confié la charge au début de cette mandature.

Par la présente je vous confirme ma démission de ce poste, du Comité Directeur du CD 76, du corps Arbitral Fédéral ainsi que du Comité Directeur de la Ligue de Normandie. Je ne reviendrai pas sur les motifs qui m'ont poussés à vous présenter ma démission lors de cette réunion, d'autres sans chargeront à ma place !!!

Je tenais juste à vous remercier pour les excuses chaleureuses non présentées par vous et Mme. Aumersier, Trésorière du CD 76, Vice-Présidente de la Ligue de Normandie et Présidente de la commission d'Appel Disciplinaire de la Ligue, suite à vos affirmations mensongères réitérées par deux fois concernant un échange de mail entre la Présidente de la commission formation du CD 76 et un BE employé par la Ligue de Normandie.

Il faut savoir reconnaître ses erreurs même si cela n'est pas agréable, savoir aussi oublier et pardonner les fautes du passé. Mais apparemment notre Trésorière comme vous avaient oublié votre serment d'arbitre, votre rancœur étant plus grande que les valeurs éthiques de ce serment. Valeurs qui sont garantes de nos institutions et de notre impartialité lors d'un événement sportif ou d'une réunion de CD, de Ligue.

Il faut savoir aussi faire preuve de transparence dans ses choix et décisions, mais apparemment cela ne vous concerne pas non plus. Préférant des échanges entre deux voire trois membres du Comité Directeur alors que celui-ci se compose de **quinze membres ELUS**.

Peut-être n'est-il pas trop tard pour recevoir vos excuses et que vous les présentiez aux membres du Comité, je vous en laisse « libre arbitre ». Mais sachez que cela ne changera en rien ma décision d'hier soir ne partageant plus les mêmes valeurs que vous M. le Président, Mme. La Trésorière.

Bien sûr, je me charge de la rédaction du PV de cette réunion sans ne rien omettre sauf les échanges qui se sont déroulés pendant mon absence. Qui, sans être parano, ont dû être très élogieux à mon encontre pour cela je vous fais confiance !!!!!!!!!!! Je tiendrai à votre disposition le matériel informatique ainsi que les archives du CD que je détiens dans les plus brefs délais.

C. Robillard

Copie à : M. Christian VERROLLES, Président de la Ligue de Normandie de tir à l'arc.



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

Présents: Chantal AUMERSIER, Robert BLOT, Guillaume DELAMARE, Bruno JOLY, Agnès LARGILLET, Pascal LE GUELLEC, Peter REYNOLDS, Marie ROBILLARD, Frédéric VAUTIER.

Absents excusés : Patrice CHARLET, Denis FOLOPPE, Nicolas VARNIERE.

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h00.

Bruno JOLY demande la parole afin d'attirer l'attention sur le fait que le CD76 se doit de pourvoir au remplacement du Secrétaire Général démissionnaire en septembre dernier.

En effet à défaut, statutairement, le CD ne peut valablement délibérer.

Robert BLOT demande à Guillaume DELAMARE, Secrétaire Adjoint, s'il accepterait le poste. Face à son refus, le Président procède à un tour de table afin de trouver un candidat au poste. Personne ne se déclare. Après réflexion et afin d'éviter un blocage de l'instance, Pascal LE GUELLEC se propose.

Sa candidature est mise au vote.

Contre : 0 Abstention : 1 Pour: 8

Pascal LE GUELLEC est élu Secrétaire Général du CD76.

Le bureau du CD étant maintenant complet, la réunion peut commencer.

Commission Arbitres.

Les effectifs :

- au 21 novembre 2016 il y a 41 arbitres en activité, 3 candidats en formation et 1 arbitre jeune également en formation.

le calendrier des formations :

1ère session le 12 décembre à Sotteville les Rouen

Pour l'ensemble des candidats, les 20 février, 19 mars et 9 avril 2016

La date de l'examen reste à confirmer

Le calendrier des arbitrages :

- suite à la réunion Présidents/Arbitres du 24 octobre dernier concernant l'élaboration du calendrier estival 2016, il reste des compétitions sans arbitres. Sur les 17 inscrites au calendrier seules 3 sont complètes. Une fois le calendrier validé, la Commission Arbitres procédera à un rappel.

Une réflexion de la Commission est en cours afin de revoir éventuellement le système d'attribution des arbitrages afin de trouver un rééquilibrage entre les compétitions hivernales parfois dotées de 4 arbitres et les compétitions estivales.

Les compétitions :

- à ce jour, il n'y a pas de club pour organiser la DRE du mois de juin. La Commission Arbitres souligne également l'absence totale du Tir Campagne pour la prochaine saison au sein du CD76. Il semble également y avoir un problème pour le Beursault.

Championnats Départementaux :

Le CD76 valide à l'unanimité les propositions suivantes:

Nature à Rouen Roy Guillaume le 6 mars 2016

FITA à Petit Couronne le 24 avril 2016

Fédéral à Pavilly le 5 juin 2016

3D à Préaux les 11 ou 12 juin 2016. (choix de l'organisateur à préciser)

Concernant le Challenge Parcours du CD76 une décision quant à la date et le support sera prise ultérieurement.

Commission Sportive.

Pour rappel, le Championnat Jeunes se déroulera le 24 janvier 2016 à Epouville. Pour les adultes à Saint Valery en Caux les 30 et 31 janvier 2016

Communication des quotas dans quelques semaines.

Commission Jeunes.

La détection des jeunes dans le cadre de la préfilère CD76 s'est déroulée le 7 octobre dernier à Pavilly.

11 jeunes présents venant de 3 clubs.

1 n'a pas souhaité donner suite malgré l'acceptation de sa candidature initiale.

Sur les 10, 5 étaient déjà présents l'an dernier.

Les objectifs ont été communiqués aux archers ainsi qu'aux Présidents de clubs.

Il avait été demandé aux parents et aux Présidents de retourner le document signé et accompagné du chèque pour le 18 novembre. il n'y a pour l'instant qu'un seul retour.

Il est rappelé qu'en cas de défaillance, la participation à la prochaine session du 9 décembre est impossible tant que le dossier n'est pas régularisé. Idem pour les suivantes.

Un bilan sera demandé au cadre après la session de décembre afin de connaître l'évolution au tiers de la formation.

Le CD76 mettant à disposition du matériel, une convention de prêt doit être transmise aux bénéficiaires.

La Commission planche également sur la finalisation des documents relatifs aux compétitions jeunes

Commission Formation.

Un stage sur le thème du réglage du matériel s'est déroulé le 11 novembre dernier à Yerville.

5 ateliers, 6 intervenants. Gérard BEAUGEARD, Guillaume DELAMARRE, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Maxime NIGAUD et Pascal TANGUY.

42 stagiaires dont 9 poulies venant de 20 clubs ou compagnies.

Un questionnaire a été remis à la fin de la journée. Sur les 36 réponses, un taux d'environ 90 % de satisfaction.

Fort de ce succès, la commission propose dès à présent un stage sur le thème " séquence et techniques de tir" le 3 avril prochain. Le lieu et les modalités seront précisés ultérieurement.

Point Financier.

Au 21 Novembre

21 249. 95 € sur le compte principal

8 079. 50 € sur le livret d'épargne

Questions diverses.

Challenge parcours.

Il est décidé à l'unanimité, en sa mémoire, de donner le nom de PIERRE DUPRE au challenge Parcours.

Caution Chronotirs.

Le CD76 vote à l'unanimité le principe du changement du montant de la caution des chronotirs en le portant à 150€ au lieu de 600€ actuellement et à son encaissement après constatation et expertise sur l'origine du non fonctionnement. Un rappel particulier est porté sur l'importance de la fiche navette et de la signature de celle-ci lors de la remise du matériel.

Location Chronotirs.

il est rappelé aux utilisateurs de ce matériel que les chèques (caution et location) doivent impérativement être adressés à Denis FOLOPPE avant la compétition. A défaut les clubs s'exposeraient à un refus de location pour l'année suivante.

SOLI'SPORTS.

N'hésitez pas à aller consulter le site concernant cette action du Département de Seine Maritime.

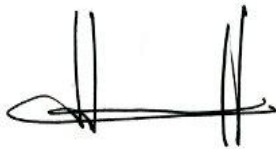
Dates des prochaines réunions du CD76.

8 janvier, 8 avril, 10 juin, 16 septembre, 18 novembre 2016 et 6 janvier 2017.

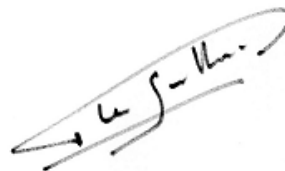
Rappel: samedi 30 janvier le matin à 9h00 précises, Assemblée Générale du CD76 à Saint Valery en Caux

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC





Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL
DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2015

Présents: Chantal AUMERSIER, Robert BLOT, Patrice CHARLET, Agnès LARGILLET, Pascal LE GUELLEC, Peter REYNOLDS, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER.

Absents excusés : Guillaume DELAMARE, Denis FOLOPPE, Marie ROBILLARD

Pascal LE GUELLEC est détenteur d'un pouvoir délégué par Denis FOLOPPE

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h15.

Deux points à l'ordre du jour de cette réunion exceptionnelle:

1/ Election d'un nouveau PCDA (Président de la Commission Départementale des Arbitres)

2 / Préparation d'une élection partielle lors de la prochaine AG du CD76, le 30 janvier prochain à Saint Valery en Caux.

1er point

Suite à la démission de Bruno JOLY à la fois en sa qualité de membre du CD76 Tir à l'Arc, mais également de celle de PCDA, le CD76 se doit de pourvoir à son remplacement dans les plus brefs délais.

Le Président Robert BLOT fait part à l'assemblée de 2 candidatures. Celle de Peter REYNOLDS et celle de Nicolas VARNIERE.

Le Président propose de passer à l'élection à bulletin secret.

Nombre de votants : 9

Chantal AUMERSIER, Robert BLOT, Patrice CHARLET, Agnès LARGILLET, Pascal LE GUELLEC, Peter REYNOLDS, Nicolas VARNIERE, Frédéric VAUTIER ainsi que Denis FOLOPPE par pouvoir à Pascal LE GUELLEC.

Exprimés : 9

Blanc ou nul : 0

Peter REYNOLDS : 6 voix

Nicolas VARNIERE : 3 voix

Peter REYNOLDS est élu Président de la Commission Départementale des Arbitres.

2eme point

Suite au décès de notre ami Pierre DUPRE et de trois démissions reçues au cours de l'année 2015, le Comité Directeur du CD76 , en application de ses statuts, se doit de procéder à une élection partielle afin de compléter ces 4 postes vacants.

Un appel à candidatures est donc lancé.

Cette élection, par vote à bulletin secret, sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée Générale du 30 janvier prochain, pour le temps de la mandature restante.


Le Secrétaire Général est chargé d'adresser immédiatement un courrier ,via les Présidentes et Présidents des clubs ou compagnies, à l'attention de l'ensemble des archères et archers remplissant les conditions précisées dans les statuts du CD76.

Toutes les précisions pratiques seront indiquées sur le courrier.

La date limite pour la réception des candidatures est fixée statutairement au **31 décembre 2015**.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 50

Le Président du CD 76
Robert BLOT



Le Secrétaire Général
Pascal LE GUELLEC

